



ARB

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIIONS 2026

Les partenaires fondateurs



AVANT-PROPOS

Ce programme s'appuie sur les 4 axes d'actions (connaître, soutenir, agir et sensibiliser) de la convention de création de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) signée en 2018.

Il contribue aux différents objectifs fixés par la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB 2030), la Stratégie régionale de la biodiversité 2020-2030 pour l'Île-de-France (SRB îdF 2020-2030) et le Plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC). Les liens avec les objectifs prioritaires de ces documents sont mentionnés.

Enfin, le programme de l'Agence s'inscrit pleinement dans les orientations du programme partenarial 2026 (PP2026) de L'Institut Paris Region. Les liens avec les orientations du programme partenarial sont indiqués.

Pour en savoir plus :

- SNB 2030: <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Doc-chapeau-SNB2030-HauteDef.pdf>
- SRB îdF 2020-2030: https://www.iledefrance.fr/espace-media/applis_js/rapports_cp-cr/2019-09-19/CR-2019-060.pdf
- PRACC: <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/2024-12/pracc-pour-diffusion.pdf>
- PP2026 de L'Institut Paris Region: https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/DataStorage/Institut/PE/PP2026_approuve.pdf



TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2026 DE L'ARB îdF.

PILIER ARB îdF	ACTIONS ARB îdF 2026	DEPARTEMENT(S) IPR ASSOCIE(S)	PILOTE(S) ARB îdF
CONNAITRE	Thèse Cifre - Changements de la flore en Île-de-France	DEUR	Solène AGNOUX
	Elaboration, suivi et valorisation des listes rouges régionales (LRR)	-	Lucile DEWULF Hemminki JOHAN Klaire HOUEIX
	Valorisation des publications naturalistes	-	Hemminki JOHAN
	Géonat*îdF et SINP – base de données naturalistes	DINUM	Ophélie RICCI Mustapha TAQARORT
	Application Florif	DINUM	Olivier RENAULT Mustapha TAQARORT
	Déclinaison régionale des PNA et suivi des PRA	-	Hemminki JOHAN
	Vipers In Protection	-	Hemminki JOHAN
	Mission agriculture et biodiversité	DEUR, DUAP	Olivier RENAULT
	Mission gestion forestière et biodiversité	DEUR	Olivier RENAULT Gabrielle HUART
	Formation du réseau naturaliste francilien	-	Ophélie RICCI Hemminki JOHAN Olivier RENAULT
	Les inventaires éclairs	-	Lucile DEWULF
	Les inventaires éclairs urbains / City nature challenge	-	Marc BARRA
	Les rencontres naturalistes	-	Ophélie RICCI
	Animation réseau SOS serpents et coordination régionale SHE	-	Hemminki JOHAN
	SOUTENIR	Accompagnement des dispositifs régionaux en faveur de la biodiversité	AREC, DEUR
Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB)		DEUR	Jonathan FLANDIN
Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)		DEUR, DUAP, DINUM	Jonathan FLANDIN
Observatoire régional de l'adaptation au changement climatique		AREC, DEUR, ORS	Gabrielle HUART
Mission renaturation		DEUR, DUAP, DHS, DINUM	Gwendoline GRANDIN
Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP)		DEUR	Olivier RENAULT
Communauté ERC en Île-de-France		DEUR, DUAP	Lucile DEWULF
AGIR	Intégrer la biodiversité dans les Lycées	-	Marc BARRA
	Etude "biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine"	DEUR	Lucile DEWULF
	Etude "Cimetières vivants"	DEUR	Jonathan FLANDIN Hemminki JOHAN
	Etude "Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine"	-	Hemminki JOHAN
	Etude " Biodiversité et ouvrages de gestion des eaux pluviales"	DEUR	Klaire HOUEIX
	Etudier les friches sous l'angle de l'écologie	DUAP	Gwendoline GRANDIN
	Aménagement et biodiversité	DUAP	Marc BARRA
	CCTP Diagnostic écologique préalable à l'aménagement	DUAP	Marc BARRA
	Mission économie et biodiversité	DE	Marion TILLET
	Solutions fondées sur la nature	AREC, DEUR	Gabrielle HUART
	Santé et biodiversité	ORS	Gabrielle HUART
	Concours capitale française de la biodiversité (CFB)	-	Gilles LECUIR
	Reconnaissance "Territoires engagés pour la nature" (TEN)	-	Klaire HOUEIX
	Accompagnement des territoires	-	Klaire HOUEIX
	Biodiv'Tour	-	Klaire HOUEIX
	École régionale des fondamentaux de la biodiversité	ORS, DEUR,	Marc BARRA
	Formations	Formation, DEUR, DUAP, DE	Equipe
Participations et interventions extérieures	-	Equipe	
L'ARB îdF à l'international	International	Marc BARRA Gilles LECUIR	
SENSIBILISER	Ateliers animateurs nature d'Île-de-France	-	Marjorie MILLES
	Aires terrestres éducatives	-	Marjorie MILLES
	Une Solution : protégeons les sols	-	Marjorie MILLES
	Fête de la nature en Île-de-France	-	Marjorie MILLES
	Valorisation des missions de l'ARB îdF	Communication	Marjorie MILLES



CONNAITRE

OBJECTIF PRINCIPAL

Développer les connaissances au service des enjeux de la biodiversité du territoire francilien

CONNAISSANCE

- **THÈSE CIFRE - CHANGEMENTS DE LA FLORE EN ÎLE-DE-FRANCE : ROLE DES CHANGEMENTS D'OCCUPATION DU SOL, DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ET CONSÉQUENCES POUR LES INTERACTIONS PLANTES/POLLINISATEURS**

La majorité des espèces de plantes à fleurs entretenant une relation mutualiste avec des insectes pollinisateurs, les communautés de plantes et de pollinisateurs sont interdépendantes. Le déclin des pollinisateurs, documenté dans plusieurs travaux (Powney et al. 2019, Seibold et al. 2019, Hallmann et al. 2017, Zattara et al. 2021), peut induire des changements de composition des communautés de plantes, avec un déclin plus prononcé d'espèces dépendantes des pollinisateurs. Inversement, la raréfaction des ressources florales est supposée être un des facteurs majeurs impliqués dans le déclin des pollinisateurs. Ces possibles boucles de rétroaction plantes-pollinisateurs, pouvant conduire à l'extinction, restent mal comprises, notamment à cause du peu d'études conjointes des deux groupes. L'objectif principal de cette thèse est de caractériser les variations temporelles conjointes des plantes et des pollinisateurs en Île-de-France pour mieux comprendre le rôle des interactions mutualistes dans les variations temporelles passées et présentes des plantes, mais aussi des pollinisateurs, en réponse aux changements globaux (changements climatiques, changements d'occupation des sols, pratiques de gestion...).

Après une première note rapide ainsi qu'un article scientifique sur les changements de la flore observés en Île-de-France et en France au cours des 15 dernières années publiés en 2025, 2026 verra les derniers mois de la thèse qui se terminera au premier semestre. Des analyses sur les possibles déclinés parallèles entre plantes et pollinisateurs associés ainsi que la rédaction d'une seconde note rapide et d'un article scientifique sur le sujet seront à paraître.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 10, 22, 27, 28, 30 et 35

Actions prioritaires du PRACC : 12 "Étoffer et diffuser les connaissances relatives au changement climatique"

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2023 : C2, D1, D3

PP IPR 2026 : 6 - Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions

Partenaire(s) associé(s) : MNHN

Rendu(s) : Note rapide et article scientifique (1^{er} semestre 2026)

➤ ELABORATION, SUIVI ET VALORISATION DES LISTES ROUGES REGIONALES (LRR)

Les Listes rouges de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sont des outils permettant de mettre en lumière le risque d'extinction qui pèse sur les espèces d'un territoire défini. Elles ont vocation à présenter un état des lieux pouvant servir de base à la priorisation d'enjeux de conservation. L'élaboration d'une Liste rouge comporte également une notion de dynamique temporelle puisque cet outil est prévu pour être réexaminé tous les cinq ans, ce qui permet d'apprécier les progrès accomplis dans la conservation des espèces, ainsi que les efforts à poursuivre. Elles visent par ailleurs à informer et à sensibiliser pour une meilleure prise en compte des espèces et de leurs enjeux, en amont des projets émis par les décideurs.

Le fascicule d'accompagnement de la Liste rouge régionale des Poissons d'Île-de-France sera publié et fera l'objet de valorisation au cours du premier semestre 2026. Le travail est réalisé en collaboration avec le comité d'experts et particulièrement la Direction Régionale d'Île-de-France de l'OFB pour la rédaction. Pour donner suite à l'actualisation de la Liste rouge régionale des Odonates en partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement, un document synthétique faisant état des principales évolutions sera publié au premier trimestre. Le travail de mise à jour de la Liste rouge de la flore vasculaire initié par le CBNBP, avec l'ARB mobilisée en tant qu'auditrice externe, continuera en 2026. Il n'est pas prévu de rédiger de nouveaux fascicules pour les actualisations, une valorisation sous la forme de Notes rapides sera à envisager. Les travaux d'actualisation de la Liste rouge régionale des papillons de jour et Zygènes devraient débuter en 2026, en partenariat avec l'OPIE.

Enfin, une nouvelle Liste rouge est prévue sur les Characées, là encore portée par le CBNBP avec le soutien de l'agence. Les travaux sont déjà entamés et la Liste devrait être publiée courant 2026.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 27, 28 et 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2023 : D1 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, DRIEAT, SHF, OFB, CSRPN, UICN, OPIE

Rendu(s) : Etude (1^{er} semestre 2026)

➤ VALORISATION DES PUBLICATIONS NATURALISTES

Les états de santé de la biodiversité seront déclinés en synthèses indépendantes par grande thématiques (milieu agricole, humides, métriques de suivi de la biodiversité...) dans un format apparenté aux notes rapides. Une synthèse pour les décideurs sera également produite. Le document sera également valorisé dans le cadre d'un cycle de webinaires dédié présentant le document par grands milieux.

Une note rapide proposant un état de l'art sur les conséquences réelles du frelon asiatique sera rédigée. Cette note, à l'instar de celle sur les abeilles domestiques vs pollinisateurs sauvages, synthétisera la bibliographie scientifique pour objectiver les mythes et réalités autour de cette espèce exotique.

Enfin une note rapide sera rédigée afin de valoriser les données issues du travail d'élaboration des cartographies prédictives de répartition des chiroptères en Île-de-France.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 27, 28 et 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2023 : D1 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, DRIEAT, SHF, OFB, CSRPN, UICN, OPIE

Rendu(s) : Webinaires, étude et Note Rapide (1^{er} et 2^e semestres 2026)

➤ GEONAT'IDF ET SINP – BASE DE DONNÉES NATURALISTES

Afin d'agrèger les données naturalistes produites sur la région de la manière la plus exhaustive possible, de démultiplier les possibilités de saisie (protocoles, saisie grand public), d'accroître la qualité des données bancarisées et leur valorisation, l'ARB îdF s'attachera en 2026, en lien avec l'ensemble de ses partenaires, à déployer les actions suivantes :

1. Maintenance et développements

- Mise à jour de GeoNature (passage de la version 2.15.4 à la version 2.16) permettant notamment d'intégrer les derniers développements non encore récupérés sur les fiches taxons, observatoires et page d'accueil, ainsi que de donner des droits temporaires d'accès aux données sensibles (par territoire / par groupes taxonomiques).
- Mise à jour majeure de GeoNature-Atlas (passage de la 1.7.3 à la 2.0) permettant l'ajout des statuts et graphes phénologiques filtrables aux fiches espèces et l'ajout d'autres niveaux territoriaux aux fiches territoires.
- Proposer de nouveaux développements répondant aux demandes du réseaux

2. SINP

- Passage à l'Open Data : téléchargement de l'ensemble des données de la base à leur maximum de précision, données sensibles exceptées.
- Continuer à consolider les échanges de données entre GeoNat'îdF et la base Flore administrée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) pour aller vers l'automatisation ;
- Finaliser l'import de jeux de données franciliennes qualitatifs saisis dans d'autres bases et présentes dans l'INPN.
- Continuer à importer les données par les structures / naturalistes.
- Installer et configurer le module de saisie des habitats et y migrer les données franciliennes d'habitats en lien avec le CBNBP.
- Installer et configurer l'application smartphone de saisie de données dans les modules protocolés
- Ouvrir de nouveaux protocoles de suivi (Sterf en lien avec l'Opie et l'association ROSELIERE, Steli en lien avec la SNPN et l'Opie - sous réserve du bon avancement de l'Opie).
- Mettre en place un protocole de validation scientifique des données pour au moins un groupe d'insectes en lien avec l'Opie et consolider les protocoles chiroptères / amphibiens-reptiles.
- Passer en revue les doublons d'import.

Finaliser la mise à jour des statuts de rareté avec les référents thématiques par groupe taxonomique : mise à jour des statuts de rareté Chiroptères ;

- Finaliser la migration de la cartographie Crapauducs / Crapaudrômes en proposant un cartoviz des dispositifs Crapauducs/Crapaudrômes existants.

3. Valorisation et mise à disposition des données

- Portraits territoriaux de la biodiversité :
 - Installation de la version 2.0
 - Développement de graphes phénologiques filtrables pour les fiches espèces
 - Développement de fiches PDF enrichies (indicateurs Ecomos et espaces naturels notamment) générées de manière automatique téléchargeables sur l'ensemble des fiches territoriales (différents niveaux territoriaux) ;
 - Développement de fiches Word enrichies exportables pour ajout d'expertise à la demande des partenaires...
- Mettre à jour le module Tableau de bord (Dashboard) ou développer un module graphes mutualisable dans les autres modules (méthodologie à confirmer) ;

- Compléter les fiches poissons et chiroptères de l'atlas dynamique ;
- Développer et mettre en ligne les cartes d'alertes rhopalocères en lien avec l'Opie (migration Observatoire des territoires)
- Ouvrir de nouvelles enquêtes GeoNature Citizen en fonction des besoins émis par la communauté ;
- Mise en place de flux d'export via le module Export :
 - Flux SNPN (Société nationale pour la protection de la nature)
 - Flux Agrenaba (Association de gestion de la réserve naturelle nationale de la Bassée)

4. Accompagnement de la communauté naturaliste

- Évolution du site internet Florif dédié à la flore d'Île-de-France : ouverture à de nouveaux groupes taxonomiques
- Formations à l'utilisation de GeoNat'îdF
- Formations STELI / STERF
- Envoi de newsletters naturalistes et animation / mise à jour du portail Drupal (dont relai des enquêtes « J'hallucine : une Lucine ! » avec l'Opie et « Chauves-souris et bâti » avec Azimut230) ...

L'ARB îdF continuera en parallèle à animer régionalement et mettre en œuvre le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel d'Île-de-France (SINP îdF). Elle continuera à travailler en lien avec la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), la Région, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les membres du Comité de coordination du SINP îdF et participera aux réunions nationales.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : DRIEAT, RIF, OFB, Référents thématiques : CBNBP-MNHN, Azimut230, Société Herpétologique de France (SHF), Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et l'ensemble des membres du Comité de coordination du SINP îdF dont IDFN, CD 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, Ville de Paris, Seine-et-Marne Environnement, etc. (Liste complète ici : <https://geonature.arb-idf.fr/partenaires>).

Rendu(s) : Base de données, portail GeoNat'îdF, portail Biodiv'îdF, fiches territoire PDF et Word personnalisables

➤ APPLICATION FLORIF

L'application FLORIF est une déclinaison web de la Flore régionale d'Île-de-France, publiée aux éditions Quae.

Réalisée en 2016 pour les besoins des botanistes franciliens, elle permet de disposer d'une version mobile de la clé de détermination de la Flore d'Île-de-France, de comparer plusieurs plantes entre elles, de consulter un certain nombre d'informations (photos, carte de répartition, critères d'identification, statuts de protection, etc.) sur le terrain pour plus de 1500 espèces végétales.

Du fait de l'évolution des technologies informatiques, l'application, développée avec les technologies WINDEV (éditeur PC SOFT) et hébergée sur un serveur Debian 9, a nécessité en 2025 une refonte complète afin de répondre aux exigences techniques et de s'aligner sur l'infrastructure de L'Institut.

Cette refonte a rendu l'application interopérable et pleinement compatible avec la plateforme GeoNature-îdF, permettant ainsi d'ajouter de nouvelles fonctionnalités, d'intégrer des cartes de répartition évolutives, de faciliter les mises à jour liées aux évolutions taxonomiques (changement de noms d'espèces, etc.). En 2026, de nouvelles fonctionnalités seront apportées à cette application, et de nouveaux taxons seront intégrés. Ces évolutions intéressent fortement la DRIEAT qui soutient financièrement le volet connaissance de l'ARB.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : CBNBP, DRIEAT
Rendu(s) : Application web (2^e semestre 2026)

ETUDE ET EXPERTISE

➤ DECLINAISON REGIONALE DES PNA ET SUIVI DES PRA

Le Plan national d'action (PNA) vipère entrera dans sa première réelle année de fonctionnement. Cela sera l'occasion de s'inspirer des retours d'expérience nationaux pour initier des actions de conservation en Île-de-France grâce à sa déclinaison régionale.

L'ensemble des actions envisagées sont détaillées dans la partie sur le programme VIP (Viper in protection) francilien.

En parallèle, l'agence suit le cours de plusieurs autres PNA/PRA : sur les Chiroptères (fiches action Observatoire et Agriculture), les Odonates et les Rhopalocères.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 27 et 28

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D1

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : OPIE, SHF, Azimut230

Rendu(s) : -

➤ VIPERS IN PROTECTION

Sous l'impulsion du Plan national d'action en faveur des vipères de France hexagonale, l'ARB îdF propose un ambitieux programme de conservation pour les vipères aspic et péliade, toutes deux menacées d'extinction. Ce programme d'une durée de 3 ans vise à :

- Evaluer l'état sanitaire des populations de vipères selon des indicateurs démographiques, sanitaires, génétiques et écotoxicologiques ;
- Hiérarchiser les populations en fonction de leur niveau de menace et catalyser l'émergence d'actions de restauration ou de protection des habitats en relation avec les acteurs locaux ;
- Sensibiliser les territoires sur le rôle de ces espèces et les menaces qui pèsent sur elles.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : SHF, DRIEAT, PNR du Gâtinais français, ONF, CNRS, CEN Île-de-France, GAB ÎdF, Agrof'île

Rendu(s) : Bilan d'actions, Synthèse annuelle, Note Rapide, guide découverte et exposition grand public, Formations (2027)

➤ MISSION AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

L'ARB îdF et ses partenaires encouragent les acteurs du monde agricole à faire le lien entre leurs activités et l'impact positif que ces dernières peuvent avoir sur la biodiversité.

Entre 2019 et 2022, l'ARB îdF s'est investie dans le projet "Mobiliser et protéger la biodiversité dans les exploitations agricoles franciliennes" (MOBIDIF) qui proposait aux agriculteurs franciliens des concepts et des retours d'expériences issus de projets passés ou en cours pour leur permettre de mettre en œuvre des pratiques mobilisant la biodiversité, tout en améliorant leurs performances socioéconomiques et environnementales. Dans ce cadre, l'Agence a réalisé un petit clip vidéo en 2021, complété en 2024 par la publication du guide "Agriculture et biodiversité". Un webinaire de lancement de l'ouvrage a été organisé en avril 2024.

Fortes de ces productions, l'ARB îdF se trouve désormais intégrée dans les comités de pilotage de projets portés par des structures d'accompagnement des agriculteurs, dans la commission régionale d'Agroécologie en Ile-de-France (DRIAAF), etc. Elle a participé aux ateliers Agriculture, alimentation et biodiversité de la Réserve de biosphère Fontainebleau-Gâtinais et participera aux échanges du VivAgriLab de l'Université Paris-Saclay en 2026.

L'agence se propose également en 2026 de décliner l'outil "Regreen" (voir plus bas) sur les milieux agricoles, en partenariat avec les départements en charge de l'environnement (DEUR) et de la planification (DUAP) de l'Institut Paris Region.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 6, 8, 9, 10, 12, 17, 20, 22, 23, 27, 28 et 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A1, B2, D1, D3 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : Agrof'île, Terre et Cité, GAB-îdF, Cœur d'Essonne agglomération/Syndicat de l'Orge, CBNBP, Azimut 230, IDFN, Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais

Rendu(s) : Ateliers, évènements, données (2^e semestre 2026)

➤ MISSION GESTION FORESTIÈRE ET BIODIVERSITÉ

La gestion des forêts se situe au carrefour de trois enjeux majeurs : l'accueil du public, la préservation de la biodiversité forestière et la production de bois (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie). Ces trois enjeux peuvent s'avérer antagonistes et la gestion des boisements de notre région soulève de nombreuses questions : comment exploiter la forêt sans mettre en péril la biodiversité ? Comment adapter les forêts franciliennes au changement climatique ? Comment accueillir le public en sécurité dans des forêts que l'on laisse volontairement vieillir ? Comment encadrer les pressions exercées par les usagers de la forêt sur la biodiversité (cueillette, activités sportives, chasse, animaux domestiques, etc.) ?

En 2026, l'ARB îdF co-encadrera avec le Muséum national d'Histoire naturelle un stage de Master 2 dont l'objectif consistera à mettre en place un protocole d'enquête permettant de savoir si les choix de gestion sylvicole réalisés dans les forêts publiques sont en adéquation d'une part avec les aspirations des visiteurs, et d'autre part avec les diverses fonctions attribuées aux expériences de nature pour la conservation de la biodiversité. Ce protocole sera ensuite testé dans divers massifs forestiers dans lesquels les priorités des forestiers ne sont pas identiques, situés sur un gradient allant des forêts urbaines, où l'accueil et la sécurité du public prédominent (Meudon, Fausse-repose, Bois de Vincennes...) aux forêts « vitrines » où la biodiversité est mise en avant (Fontainebleau, Rambouillet), en passant par les forêts plus « rurales », peu fréquentées, où l'exploitation de bois est favorisée.

L'agence continuera par ailleurs de s'investir dans l'étude Sonosylva. Il s'agit d'un projet du CNRS, de l'OFB et du MNHN qui teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'enregistrement de l'ambiance forestière dans les forêts des espaces protégés de France métropolitaine. Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie (bruits des machines humaines), évaluer la phénologie des paysages sonores, et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore.

Elle publiera également, en collaboration avec le Département Environnement urbain et rural (DEUR) de L'Institut Paris Region, une note rapide étudiant la prise en compte de la biodiversité dans la défense contre les incendies de forêt (notamment par les obligations légales de débroussaillage : OLD).

Mesures de la SNB 2030 : 1, 10, 20, 22, 27, 28 et 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A2, D1, D3 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, IDFN, INRAE, CRPF, FIBOIS, ONF, Humanité & Biodiversité, FNCOFOR, OFB, FNE, DRIAAF, DRIEAT, Cerf vert, Station d'écologie forestière de Fontainebleau-Avon

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

➤ **FORMATION DU RÉSEAU NATURALISTE FRANCILIEN**

L'ARB îdF continue de proposer des formations naturalistes à destination des professionnels de la nature, des membres d'associations naturalistes, d'étudiants, des services de la Région et de l'État en vue d'accroître le réseau d'observateurs franciliens, de les former à la mise en place de protocoles standardisés issus des sciences participatives et à l'animation de sorties naturalistes :

- École régionale d'ornithologie (depuis 2012 – en lien avec la LPO îdF) ;
- École régionale de botanique (depuis 2013 – en lien avec le CBNBP) ;
- École régionale d'herpétologie (depuis 2018 – en lien avec la SHF et le MNHN) ;
- École régionale d'entomologie (depuis 2021 – en lien avec l'Opie) ;
- École régionale de chiroptérologie (lancement en 2026 d'une session débutant(e)s en fonction des financements DRIEAT – en lien avec Azimut230) ;
- Ateliers naturalistes : en 2026 sont envisagés un atelier de perfectionnement à l'identification des pontes et larves d'amphibiens et des Pélodytes en lien avec la Société Herpétologique de France (SHF) et un atelier Sciences participatives et Arthropodes du sol, pour promouvoir notamment la participation au protocole QUBS, en lien avec l'Opie et l'ANCA.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : CBNBP-MNHN, OPIE, LPO îdF, SHF

Rendu(s) : Formations (tout au long de l'année)

➤ **LES INVENTAIRES ÉCLAIRS**

Depuis 2011, l'ARB îdF organise, le temps d'un week-end de juin, un inventaire participatif sur deux à trois communes franciliennes dont l'objectif principal est de recenser la flore, la faune et la fonge des collectivités concernées, de jour comme de nuit. Pour ce faire, l'ensemble de la communauté naturaliste francilienne est convié. Cet événement est également l'occasion de faire découvrir la richesse naturelle de leur territoire aux habitants des communes concernées, par des animations auprès des écoles le vendredi, et par des sorties grand public le samedi. En 2026, les inventaires éclairs auront lieu sur plusieurs communes de l'Essonne.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : OPIE, CBNBP-MNHN, CD, communes, Associations naturalistes locales et PNR...

Rendu(s) : Évènement (1^e semestre 2026)

➤ **LES INVENTAIRES ÉCLAIRS URBAINS / CITY NATURE CHALLENGE**

Pour la première fois, l'ARB îdF souhaite proposer en 2026 une déclinaison urbaine de ses inventaires éclairs, afin de prospecter des territoires plus urbanisés et néanmoins méconnus, tout en mobilisant d'autres personnes issues de la communauté naturaliste. Pour sa première édition, cet événement se déroulera sur la commune d'Épinay sur Seine les 24 et 25 avril 2026. La première journée sera consacrée à des ateliers de sensibilisation envers les scolaires et bases de loisir tandis que la seconde sera destinée aux naturalistes et au grand public. Cet événement est organisé en partenariat avec le Nature city challenge, organisé par INaturalist depuis quelques années sur le périmètre du grand Paris.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : OPIE, CBNBP-MNHN, CD, Epinay-sur-Seine, Associations naturalistes locales...

Rendu(s) : Evènement (1^e semestre 2026)

➤ **LES RENCONTRES NATURALISTES**

L'ARB îdF porte dans son ADN la mission d'animer le réseau des naturalistes franciliens en leur proposant des moments d'échanges et de rencontres. L'un de ces événements, les rencontres naturalistes, vise à réunir les naturalistes franciliens pour une journée de conférence et de présentation sur des sujets variés ayant trait à la faune, la flore ou encore les habitats et sites présents en Île-de-France.

La 18^e édition se déroulera fin décembre.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : Opie, CBNBP-MNHN, CDs, Associations naturalistes, OFB, DRIEAT, Région...

Rendu(s) : Rencontre et restitution web (décembre 2026)

➤ **ANIMATION RESEAU SOS SERPENTS ET COORDINATION REGIONALE SHF**

La Société Herpétologique de France (SHF), association nationale référente sur les amphibiens et reptiles est relayée en région par un réseau de coordinateurs. L'ARB îdF facilite cette coordination en déclinant les missions de la SHF pour les adapter au contexte francilien. Ces missions ont pour but de faciliter les rapports entre herpétologistes, de mieux connaître et faire connaître les reptiles et les amphibiens, ainsi que leur rôle dans les équilibres naturels, leur répartition et d'aider à la protection des différentes espèces et de leur environnement. Concrètement, l'ARB veille à la validation des données herpétologiques régionales sur la base Geonat'îdF, à la surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles à travers la promotion des protocoles de suivis POP et à la réalisation d'actions de formations et de communication (ex : école régionale d'herpétologie).

En 2024, l'ARB îdF a participé au lancement du collectif SOS serpent Île-de-France. Ce réseau de bénévoles a pour but d'améliorer la cohabitation entre humains et herpétofaune et d'éviter la destruction d'espèces protégées. Ce réseau assure une permanence téléphonique pour identifier, rassurer et conseiller toute personne confrontée à l'une de ces espèces ou simplement désireuse de mieux les connaître. Quand cela est nécessaire le collectif est habilité à intervenir pour déplacer des individus égarés afin de garantir leur sécurité. En 2025 plus d'une centaine d'intervention ont été réalisées par le réseau de bénévoles. Pour cette nouvelle année, une nouvelle campagne de recrutement de nouveaux bénévoles sera initiée ainsi qu'un cycle de formation théorique et pratique pour ces derniers.

Mesures de la SNB 2030 : 26, 33 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D4 et D5

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : SHF

Rendu(s) : Formations



SOUTENIR

OBJECTIF PRINCIPAL

Appui et soutien aux politiques franciliennes en faveur de la biodiversité

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

➤ ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'ARB îdF vient en appui des partenaires régionaux (Région, IDFN, OFB, MGP et CD95) dans le cadre des appels à projets/appels à manifestation d'intérêt qu'ils pilotent, en apportant son expertise dans l'étude préalable des dossiers de candidature. S'appuyant sur sa connaissance des enjeux des milieux et des espèces du territoire, elle apporte les éléments techniques pour les différents jurys ainsi que ses recommandations visant à améliorer la mise en œuvre des projets ainsi que leur qualité.

De fait, les dossiers retenus lors de ces sessions sont pris en charge, si besoin et à la demande des partenaires, par la mission d'ingénierie territoriale.

L'ARB îdF accompagne également le dispositif Atlas de la biodiversité communale porté par l'OFB, notamment dans l'analyse des candidatures, la participation aux comités régionaux de sélection, l'appui à la mobilisation des communes vers le dispositif ainsi que dans la construction des dossiers et le suivi de certains ABC.

Mesures de la SNB 2030 : 10, 20, 22, 27, 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C2, C3, D2, D3

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, MGP, AESN, OFB, DRIEAT, IDFN, CD95

Rendu(s) : -

➤ STRATEGIE REGIONALE POUR LA BIODIVERSITE (SRB)

L'ARB îdF accompagne la Région dans la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie 2020-2030 pour la biodiversité en Île-de-France. En 2026, l'Agence participera aux côtés de la Région aux travaux de bilan à mi-parcours de la SRB (évaluation et révision) notamment dans la construction des indicateurs de suivi de sa mise en œuvre. L'ARB îdF est par ailleurs pilote d'une partie des actions de la SRB. Le programme annuel d'actions de l'Agence permet de répondre à toutes ou une partie de ces actions.

Mesures de la SNB 2030 : toutes les mesures

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : Tous les objectifs prioritaires

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, IDFN

Rendu(s) : -

➤ **SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE (SRCE)**

Approuvé par délibération du conseil régional du 26 septembre 2013, le SRCE d'Île-de-France a été adopté par arrêté du préfet de la région d'Île-de-France le 21 octobre 2013. En 2019, une démarche d'évaluation a été engagée conjointement par la Région et l'État (DRIEAT) afin de préparer la révision du schéma tel que prévu par l'article L.371-3 du code de l'environnement. Le bilan du SRCE a été présenté au conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 23 juin 2022. Ce dernier a émis un avis en septembre 2022 validant la décision de réviser le document.

Une étude préparatoire pour mettre à jour les réservoirs de biodiversité et identifier les nœuds écologiques a été réalisée conjointement par la DRIEAT et la Région fin 2022 notamment pour alimenter le SDRIF-E. L'étape suivante est donc la mise à jour des continuités écologiques et du plan d'actions associés qui a débuté en 2025. L'ARB îdF est impliquée dans l'équipe en charge de la révision du SRCE au sein de l'Institut Paris Region.

Mesures de la SNB 2030 : 20 et 27

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D2

PP IPR 2026 : 7 - Préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, DRIEAT

Rendu(s) : -

➤ **OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

À la suite du travail de la cellule adaptation de l'Institut Paris Region en 2025 (AREC, ARB îdF, DEUR) et dans le cadre de deux comités techniques et un atelier bêta-testeurs, l'Observatoire régional de l'adaptation au changement climatique est opérationnel et mis en ligne. Les travaux 2026 porteront sur la consolidation du portail notamment l'onglet Solutions et l'actualisation régulière des données et ressources présentes sur l'OFACC. La cellule continuera d'animer le Cotech et le groupe de travail Données et lancera deux nouveaux groupes de travail sur les Solutions et la Santé.

Mesures de la SNB 2030 : -

Actions prioritaires du PRACC : 11.1. Mettre en place un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C4

PP IPR 2026 : 6 - territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions

Partenaire(s) associé(s) : RIF, DRIEAT, Ademe, Cerema, MétéoFrance, GREC, MGP, AESN

Rendu(s) : -

➤ **MISSION RENATURATION**

Depuis quelques années, la renaturation des milieux urbains est au cœur des réflexions et des politiques publiques en Île-de-France. Elle est abordée à la fois comme une mesure de compensation pour limiter l'artificialisation des sols, dans le cadre de l'objectif « zéro artificialisation nette », mais aussi comme une réponse au déclin de la biodiversité en ville. La renaturation fait également partie des stratégies d'adaptation des villes au changement climatique, tels que le ruissellement, les inondations et les îlots de chaleur, tout en contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être des citoyens.

1. Etude des pratiques de renaturation

En 2025, l'ARB îdF a engagé une étude visant à dresser un état des lieux des pratiques de renaturation en Île-de-France et à mieux comprendre la dynamique de ces projets. Quelles techniques et quels corps de métier sont mobilisés ? Comment les sols sont-ils restaurés ? Quels écosystèmes sont majoritairement recréés ? Quels objectifs sont visés ? Quels financements sont mobilisés, quels sont les coûts de ces opérations ?... Une

première enquête a été lancée auprès des porteurs de projets franciliens. Face à un taux de réponse encore limité, celle-ci sera relancée en 2026 afin d'élargir l'échantillon, d'affiner les analyses et de garantir la robustesse des résultats. L'étude a pour ambition d'enrichir les recommandations techniques du guide « Renaturer les villes », de préciser les étapes et études nécessaires à la mise en œuvre des projets, de contribuer à l'élaboration d'un annuaire des acteurs clés à mobiliser et de produire des fiches de retours d'expérience sur des initiatives exemplaires.

2. Outil Cartoviz « Où renaturer en Île-de-France »

La mise à jour de l'outil Cartoviz, engagée fin 2025, se poursuivra en 2026. Les objectifs de cette nouvelle version sont les suivants :

- Actualisation des jeux de données : mise à jour des données existantes (mode d'occupation des sols, îlots de chaleur urbains, parkings, etc.).
- Intégration de nouvelles données : données sur les continuités écologiques en milieu urbain (issues d'un partenariat avec Ubiquiste et ARP-Astrance)
- Corrections techniques : résolution des anomalies et bugs signalés.
- Amélioration des modèles : transformation des modèles en script Python pour faciliter le partage de la méthode.
- Révision des typologies de sites renaturables : ajustement de la classification des sites minéralisés pour mieux refléter leur potentiel de renaturation.

La mise à jour sera issue d'un travail en collaboration avec plusieurs départements de L'Institut Paris Region : le département Environnement, urbain et rural ; Data et innovation numérique ; et Urbanisme, aménagement et planification.

3. Équipe projet « renaturation » de L'Institut Paris Region

À la suite de l'adoption du « Plan d'adaptation au changement climatique », de la création d'Île-de-France Nature et de l'objectif régional de désimperméabiliser 5 000 ha, L'Institut Paris Region mobilise une équipe projet sur le thème de la renaturation. Cette équipe est constituée de l'ARB îdF, du département Environnement, du département urbanisme, aménagement, planification (DUAP), et du département data et innovation numérique (DDINUM), et travaille en relation étroite avec Île-de-France Nature. En 2026, cette équipe travaillera sur :

- La mise à jour des bases de données sur les espaces verts et la carence en espaces verts.
- La valorisation de projets exemplaires.
- La définition d'un schéma d'intervention prioritaire pour la création d'espaces verts et la restauration de continuités écologiques par Île-de-France Nature.
- L'élaboration d'une méthode de suivi écologique des sites renaturés
- L'ARB îdF poursuivra la valorisation de ses travaux sur la renaturation via la participation à des colloques, journées techniques, webinaires... Plusieurs actions du programme partenarial de l'ARB îdF et plus largement de L'Institut Paris Region alimenteront l'objectif de porter à connaissance et d'accompagnement des acteurs : études ZEBU, « Cimetières vivants », Territoires engagées pour la nature, projets pour une Métropole Nature, Atlas des rivières modifiées et disparues, Plateforme Cassius...

4. Projet FAR : Fictions d'anticipation de renaturation

Dans le cadre du programme ERABLE, l'ARB îdF travaille depuis 2025 avec le Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation du Muséum nationale d'Histoire naturelle sur le projet FAR : Fictions d'anticipation de renaturation. Le projet de recherche-crédation FAR explore l'utilisation de la fiction d'anticipation pour élaborer des politiques de renaturation prenant en compte les dynamiques complexes et incertaines du vivant et des sociétés humaines. Il s'intéresse à la variété des représentations et valeurs de la nature des acteurs concernés.

Le territoire d'étude est Plaine Commune, avec trois disciplines artistiques : littérature d'anticipation, théâtre et design. Ces disciplines sont à la fois des outils d'enquête, de création de fiction et de diffusion. Le projet FAR se terminera en 2027 et prévoit plusieurs rendus :

- Publication d'un carnet de fictions littéraires et visuelles sur la renaturation.
- Représentations publiques de théâtre forum et théâtre législatif à destination des habitants.
- Expositions nomades et balades urbaines pour mettre en scène les fictions dans l'espace public
- Articles scientifiques et séminaire de restitution à l'issue du projet.
- Atlas illustré des formes urbaines et espèces associées à la renaturation en fiction.
- Outils d'aide à la décision issus des récits produits et des ateliers menés.
- Note de synthèse à destination des élus et décideurs de Plaine Commune.

Mesures de la SNB 2030 : 2

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C4

PP IPR 2026 : 1 - Choisir les usages du sol dans un contexte de rareté

Partenaires associés : RIF, DRIEAT, IDFN, MNHN, DEUR, DINUM, DUAP

Rendu(s) : Cartoviz, Etude

➤ STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AIRES PROTÉGÉES (SNAP)

L'ARB îdF est identifiée comme pilote pour la mise en œuvre d'une dizaine d'actions de la déclinaison régionale de la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP 2030), ainsi que comme contributeur de certaines actions pilotées par la DRIEAT. Les actions sur lesquelles l'ARB est sollicitée concernent la mise en œuvre de formations, la mise en réseau et la valorisation de retours d'expériences (notamment à travers l'organisation annuelle de rencontres des gestionnaires d'espaces naturels), la pédagogie (chantiers écoles), les sciences participatives et la réalisation d'un annuaire de compétences. Des réflexions seront engagées en 2026 sur l'animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels en lien avec les partenaires concernés notamment la DRIEAT, la Région, IDFN...

Les rencontres régionales des gestionnaires d'espaces naturels contribuent à l'animation régionale du réseau des gestionnaires d'espaces protégés (réserves naturelles régionales et nationales, réserves biologiques domaniales, sites Natura 2000, sites naturels régionaux, espaces naturels sensibles, parcs naturels régionaux, arrêtés de protection de biotope). Depuis 2021, cet évènement organisé annuellement par l'ARB et un Département francilien permet aux gestionnaires franciliens de mieux se connaître et de partager leurs retours d'expériences à travers une rencontre plénière en salle et une journée de terrain. Pour 2026, des échanges sont en cours sur l'organisation de l'évènement et notamment sa périodicité.

En 2026, la contribution de l'ARB îdF à la SNAP se traduira également par la mise à jour du guide des outils de protection de la nature publié par l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARBE).

Mesures de la SNB 2030 : 1, 27 et 28

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D1

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaires associés : RIF, DRIEAT, CD, IDFN, MGP

Rendu(s) : Guide (2^e semestre 2026)

➤ COMMUNAUTÉ ERC EN ILE-DE-FRANCE

Pour donner suite aux travaux effectués par l'ARB îdF en 2019-2020 montrant certaines lacunes dans l'efficacité des mesures compensatoires, l'ARB souhaite mener, en 2026, un travail prospectif en vue de la constitution d'une communauté francilienne autour de la séquence Éviter-réduire-compenser (ERC), à l'instar de ce qui est réalisé dans d'autres régions et pour lesquelles les ARB sont animatrices. Une note faisant la

synthèse de ce travail prospectif sera finalisée en début d'année et partagé avec les partenaires concernés tel qu'IDFN, la DRIEAT ou la Région...

Cette communauté pourrait avoir vocation à réunir les acteurs franciliens impliqués dans la mise en œuvre de la séquence ERC (aménageurs et porteurs de projets, bureaux d'étude, collectivités, opérateurs de compensation, associations de protection de la nature), organiser des rencontres (webinaires, visites de terrain, formations...) ainsi que des retours d'expérience afin d'œuvrer à une meilleure application de la séquence et enfin piloter le lancement d'études à l'échelle régionale afin d'évaluer la mise en œuvre des mesures ERC en Île-de-France.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 27 et 28

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C1

PP IPR 2026 : 1 - Choisir les usages du sol dans un contexte de rareté

Partenaire(s) associé(s) : RIF, DRIEAT, OFB, IDFN

Rendu(s) : Note (1^{er} semestre 2026)

➤ INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES LYCÉES

En 2026, l'ARB îdF accompagnera le pôle Lycées de la région Île-de-France pour promouvoir la biodiversité dans ces établissements. Une ou plusieurs formations seront organisées à destination des agents de la direction des opérations du pôle. À moyen terme, un travail de déclinaison des enjeux biodiversité dans une opération en rénovation et/ou en construction pourrait être envisagée, en accompagnement de la région et avec le prestataire écologue. Le choix des sites reste à définir. Ce travail constitue un prolongement des travaux de l'ARB îdF sur l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement et le bâti, notamment la formation « Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité » à laquelle participent régulièrement des agents de la région Île-de-France.

Mesures de la SNB 2030 : 34

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A3

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF

Rendu(s) : Formations



AGIR

OBJECTIF PRINCIPAL

Mise en œuvre d'une ingénierie et d'une expertise auprès des acteurs franciliens en s'appuyant sur des études terrains et de l'animation de programmes spécifiques

EXPERIMENTATION ET INNOVATION

➤ **ÉTUDE "BIODIVERSITÉ ET SERVICES ECOSYSTÉMIQUES EN AGRICULTURE URBAINE" (BiSEAU)**

L'agriculture urbaine connaît un essor remarquable en Île-de-France depuis les dix dernières années. Dès 2014, l'ARB îdF a choisi d'accompagner ce mouvement en évaluant notamment l'impact de l'agriculture urbaine sur la biodiversité. C'est dans ce cadre que l'ARB îdF a mis en œuvre, à partir de 2018, l'étude BiSEAU afin d'évaluer la richesse de la diversité biologique sur 21 sites en agriculture urbaine, tous situés à Paris et en petite couronne (75, 92, 93, 94).

Jusqu'en 2022, trois campagnes d'inventaires taxonomiques et d'analyses ont été menées sur les 21 sites choisis, couplées à un relevé des pratiques de conception et de gestion des sites.

2026 sera consacrée à la finalisation de la rédaction du rapport final de l'étude et à l'organisation d'un évènement de restitution.

Mesures de la SNB 2030 : 6, 8, 9, 10, 20, 22 et 27

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A1 et D3

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : CEREMA, MGP

Rendu(s) : Etude et/ou Note rapide (2^e semestre 2026)

➤ **ÉTUDE "CIMETIERES VIVANTS"**

Les objectifs de l'étude sont d'une part d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur ces espaces équitablement répartis sur le territoire francilien et sur leur éventuelle contribution à la trame verte et bleue, d'autre part d'impliquer les gestionnaires et décideurs et accompagner la transition des pratiques de gestion, vers le zéro pesticide total. Enfin, l'étude doit permettre de former de nouveaux participants aux programmes de sciences participatives parmi les gestionnaires d'espaces verts, capables à terme de poursuivre les suivis sur le long terme ou de les appliquer à d'autres espaces qu'ils ont en gestion.

Le rapport final de l'étude compilant l'ensemble des résultats issus de l'analyse des données récoltées entre 2020 et 2023 sera publié au second semestre 2026 et fera l'objet d'une valorisation dans le cadre d'un évènement dédié.

Mesures de la SNB 2030 : 6, 8, 9, 10, 20, 22 et 27

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A1 et D3

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, AESN, MGP, CA Cergy-Pontoise, MNHN-CBNBP, OPIE, LPO, CESCO

Rendu(s) : Etude (2^e semestre 2026)

➤ **ÉTUDE “ZONE D’EXPANSION DES CRUES ET DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE” (ZEBU)**

En 2019, une zone d'expansion des crues a été créée à Gonesse pour protéger les habitations riveraines du Croult des inondations provoquées jusque-là régulièrement par débordement de la rivière et le ruissellement des eaux pluviales. Une série de bassins naturels connectés par des seuils a été modélisée afin de stocker jusqu'à 55000 m³ d'eau, tout en favorisant la biodiversité locale. Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) - maître d'ouvrage – a demandé à l'ARB îdF comment il pouvait inventorier et surtout suivre l'évolution de la faune et de la flore du site. Ensemble ils ont décidé de lancer en 2020 l'étude ZEBU.

Un suivi approfondi de la faune et de la flore a débuté en 2020 (Flore, Oiseaux, Chiroptères, Micromammifères, Reptiles, Amphibiens, Odonates, Rhopalocères, Macro-hétérocères nocturnes, interactions plantes-pollinisateurs). Ce suivi s'est poursuivi annuellement sur les taxons dont l'évolution est la plus rapide et tous les deux ans pour les autres. Une étude de la connectivité écologique du site a été élaborée afin de préfigurer d'éventuels aménagements complémentaires pour améliorer la fonctionnalité du site en lien avec la trame verte et bleue locale et régionale.

En 2026 un point d'étape sera réalisé dans le cadre d'un stage avec un premier traitement des données collectées et la rédaction d'une note pour les valoriser. Cet état des lieux sera également l'occasion d'effectuer un retour d'expérience sur ce projet en précisant les réussites et lacunes observées, 7 ans après sa réalisation.

Mesures de la SNB 2030 : 2, 16 et 36

Actions prioritaires du PRACC : 6.1. Soutenir les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A2, C4 et D3

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : SIAH du Croult et du Petit Rosne, OPIE, Ecologie, ARP-Astrance

Rendu(s) : Note Rapide (2^e semestre 2026)

➤ **ÉTUDE “ BIODIVERSITÉ ET OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES”**

Sous l'impulsion des Agences de l'eau, le recours aux espaces de nature en ville comme alternatives à la gestion des eaux pluviales se multiplie dans les collectivités. Ces techniques ont pour avantage de se rapprocher du cycle naturel de l'eau, en s'appuyant sur l'infiltration directe dans les sols, la création de multiples espaces végétalisés et la réhabilitation de milieux humides et cours d'eau. Si plusieurs études viennent confirmer l'intérêt de ces alternatives pour la biodiversité, elles soulignent également une marge de progression, tant dans leur conception que dans leur gestion pour améliorer leur potentiel vis-à-vis du vivant. À l'image de ses projets de recherche action en milieu urbain, l'ARB îdF propose de réaliser sur 3 ans une étude sur le potentiel d'accueil de la biodiversité de ces aménagements.

Mesures de la SNB 2030 : 10, 20, 22 et 27

Actions prioritaires du PRACC : 6.1. Soutenir les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A2, C4 et D3

PP IPR 2026 :

Partenaires associés : AESN, MNHN, partenaires naturalistes, DEUR, Collectivités territoriales

Rendu(s) : étude (fin 2028)

DATA ET EXPLOITATION DES DONNÉES

➤ ÉTUDIER LES FRICHES SOUS L'ANGLE DE L'ÉCOLOGIE

De nombreuses études mettent en évidence le rôle essentiel des friches dans la préservation de la biodiversité en milieu urbain. Pourtant, ces espaces sont encore trop souvent considérés avant tout comme des réserves foncières mobilisables pour la densification urbaine, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Si certaines friches, fortement artificialisées, peuvent effectivement constituer des opportunités de requalification urbaine, d'autres abritent désormais une biodiversité remarquable et méritent d'être préservées. Certaines représentent même les dernières potentialités de renaturation dans des territoires fortement urbanisés.

En parallèle du suivi et de la conduite des deux études en cours, l'ARB îdF poursuivra son action de portée à connaissance sur les liens entre friches et biodiversité, afin de sensibiliser les acteurs franciliens à l'importance de leur préservation. Elle veillera également à valoriser les résultats des travaux de recherche menés sur cette thématique, contribuant ainsi à une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans les politiques d'aménagement et de gestion des espaces en friche.

1. *Indice de potentiel écologique des friches*

Cette étude a pour objectif de développer une méthode permettant d'évaluer le potentiel écologique des friches. Elle sera testée et appliquée aux sites recensés dans l'Observatoire des friches de L'Institut Paris Region. Cet indicateur contribuera à renforcer la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets de requalification de friches et à guider les acteurs locaux dans leurs choix d'aménagement, (protection, restauration écologique ou aménagement). Il sera construit à partir de paramètres identifiés dans la littérature scientifique et s'inspirera de la méthode de calcul automatisée du potentiel de gain écologique élaboré dans le cadre de POGES conduit par l'OFB.

2. **Sunloop - "Spontaneous Urban Nature in Local no net land take Policies"**

L'ARB îdF est partenaire du projet SUNLOOP, qui se déroulera entre 2025 et 2027 et a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets européen du programme Biodiversa+ sur le thème des « *solutions fondées sur la nature pour la biodiversité, le bien-être humain et le changement transformateur* ». Le projet SUNLOOP est piloté par l'Institut TRANSFORM de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'Université de Mons (Belgique).

Ce projet de recherche vise à analyser la valeur écologique et socio-politique des espaces de nature urbaine spontanée (dont les friches), à travers une approche interdisciplinaire mobilisant les sciences sociales et les sciences de l'environnement, et à traduire les résultats de ces travaux dans les politiques d'aménagement urbain. Il cherche à comprendre les transformations actuelles de ces espaces, en particulier dans le cadre des politiques locales de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le projet mobilisera près de 40 chercheurs et chercheuses issus de neuf partenaires scientifiques, représentant une diversité de disciplines : urbanisme, paysage, écologie, pédologie, biologie, sciences sociales, etc. Il s'appuiera sur trois territoires d'étude : l'agglomération Grand Paris Sud et la ville de Ris-Orangis, l'agglomération de Fribourg (Suisse) et celle de Charleroi (Belgique).

Principales problématiques abordées durant le projet :

- Dans quelle mesure la non-intervention peut-elle constituer une solution fondée sur la nature ?

- Etude de l'impact de la politique ZAN sur les espaces urbains de nature spontanée (dont les friches)
- Qualifier et comprendre la nature urbaine spontanée dans les 3 contextes urbains, en mettant à profit les sciences participatives
- Développer un réseau international d'acteurs locaux et de chercheurs engagés dans la préservation et la valorisation des espaces de nature spontanée en ville.

Mesures de la SNB 2030 : 1, 10, 18, 20, 22, 27, 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A2, B3, C2, C3, D1, D3

PP IPR 2026 : 1 - choisir les usages du sol dans un contexte de rareté

Partenaire(s) associé(s) : DUAP, OFB, MGP, réseau de recherche Inter-friches

Rendu(s) : Etude, données, méthodologie (fin2026)

ETUDE ET EXPERTISE

➤ AMÉNAGEMENT ET BIODIVERSITÉ : CYCLE WEBINAIRE

Dans la continuité du guide « Aménagement et biodiversité » dont la sortie est prévue en 2026, L'Institut Paris Region proposera un cycle de 5 webinaires, piloté par l'ARB îdF et le DUAP, répartis dans le courant de l'année. Les thématiques abordées concernent les différentes échelles de l'aménagement : biodiversité et planification ; biodiversité et quartiers et biodiversité et architecture/bâti. Enfin, un webinaire sera dédié à la question des liens entre densité et biodiversité, une notion émergente depuis l'avènement du ZAN.

Mesures de la SNB 2030 : 2 et 16

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C4

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) :

Rendu(s) : étude, webinaires (fin 2026)

➤ CCTP DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PRÉALABLE A L'AMÉNAGEMENT

Pour tout projet d'aménagement, quelle que soit sa taille ou sa localisation, une phase de diagnostic écologique est indispensable et systématiquement recommandée par l'ARB îdF. Réalisé par un bureau d'études, une association ou des experts indépendants, ce diagnostic vise à établir un état des lieux de la biodiversité et à formuler des préconisations pour orienter les choix de l'aménageur. Bien que de nombreuses ressources existent pour accompagner les maîtres d'ouvrage, elles restent dispersées et aucune méthode clé en main ni cahier des charges type n'existe aujourd'hui pour structurer la démarche. L'ARB îdF souhaite donc élaborer un cahier des charges type destiné aux aménageurs afin de les guider pas à pas dans la réalisation d'un diagnostic écologique.

Mesures de la SNB 2030 : 2 et 16

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C4

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) :

Rendu(s) : Note Rapide, webinaires (fin 2026)

➤ MISSION ÉCONOMIE ET BIODIVERSITÉ

Les acteurs économiques sont liés directement ou indirectement au bon fonctionnement des écosystèmes naturels : selon les estimations 80 % des emplois et 50 % du PIB mondial en dépendent.

Or, les activités économiques contribuent également à la dégradation des écosystèmes. Les entreprises portent une responsabilité vis-à-vis de cette érosion mais nombreuses sont celles qui souhaitent adopter une

démarche responsable et réfléchir à de nouveaux modèles économiques compatibles avec la biodiversité et les limites planétaires. La mission économie et biodiversité à l'ARB îdF a pour objectif de les accompagner dans cette démarche. Elle consiste à acculturer les dirigeants et salarié(e)s, leur fournir des bases de connaissances scientifiques, les former aux enjeux et les mobiliser par des engagements volontaires au bénéfice de la préservation de la biodiversité. En lien étroit avec le département économie de L'Institut Paris Region, l'ARB îdF propose la mise en place d'un accompagnement spécifique à destination des acteurs économiques dont les missions principales seraient :

- Mobiliser les entreprises franciliennes en faveur de la biodiversité.
- Participer à l'animation d'un réseau de partenaires économiques et animer le collège des entreprises du comité des partenaires de l'ARB îdF.
- Contribuer au déploiement du programme « Entreprises engagées pour la nature », porté par l'OFB, en région Île-de-France.
- Mettre à jour les outils de l'ARB îdF sur le thème économie et biodiversité,
- Mettre en place des actions collectives et ciblées pour la préservation de la biodiversité.

Mesures de la SNB 2030 : 31

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : B1

PP IPR 2026 : 8 - comprendre les transformations économiques et les enjeux emploi formation

Partenaire(s) associé(s) : Entreprises partenaires de L'Institut Paris Region, OFB

Rendu(s) : Note de préfiguration de la mission (1^{er} semestre 2026)

➤ SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

On entend par « Solutions Fondées sur la Nature » (SfN) les actions de préservation, de gestion et de restauration des écosystèmes (UICN,2016). Solutions de plus en plus plébiscitées, elles permettent à la fois d'atténuer (captage et stockage du carbone) et de s'adapter (canicules, inondations, glissements de terrain...) aux effets du changement climatique tout en présentant de nombreux cobénéfices pour la biodiversité, la santé et le cadre de vie. Ces solutions dites "sans-regret" peuvent compléter ou se substituer aux infrastructures dites "grises" couramment utilisées dans l'aménagement du territoire et ont l'avantage d'être multifonctionnelles.

Bien que le concept soit désormais connu, les Solutions fondées sur la Nature restent encore peu étudiées et les territoires expriment par ailleurs un besoin croissant d'accompagnement sur ce sujet. Dans ce cadre, l'ARB îdF poursuivra ses actions initiées dans le projet Life ARTISAN. En particulier :

- La poursuite de la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs franciliens sur les SfN.
- La publication et la valorisation du guide "climat : la nature source de solutions", publication jumelle des Etats de santé de la biodiversité 2025.
- La rédaction de nouvelles fiches retours d'expériences sur des actions de SfN en milieu forestier et agricole.
- Formation et diffusion de l'outil d'animation "Adaptation, Nature & Territoires"- ANT.

Mesures de la SNB 2030 : 2 et 21

Actions prioritaires du PRACC : 6 - Développer les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C1

PP IPR 2026 : 6 - Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions

Partenaire(s) associé(s) : OFB, UICN, Cerema...

Rendu(s) : Etude (1^{er} semestre 2026)

➤ SANTÉ ET BIODIVERSITÉ

Suite à la publication du guide ARB/ORS "santé et biodiversité" en 2023 et à la montée des sujets santé environnement dans les politiques publiques, il apparaît essentiel de développer les liens entre santé et biodiversité en Ile-de-France :

- participation aux travaux de l'ORS sur les sujets de santé environnement et du réseau Îsée ;
- travail sur le PRSE4, notamment l'action 9.1 - encourage et accompagner la renaturation et le développement de la biodiversité en ville ;
- participation aux travaux inter-ARB sur le sujet au niveau national ;
- établir une liste d'essences allergisantes pour les plantations urbaines.

Mesures de la SNB 2030 : 29

Actions prioritaires du PRACC : 2.1. Renforcer la santé environnementale dans le programme d'étude de l'Observatoire Régional de Santé

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : A1 et A3

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, ORS

Rendu(s) :

➤ CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ (CFB)

Le concours Capitale française de la biodiversité s'adresse depuis 2010 aux communes et intercommunalités françaises. Les objectifs sont multiples : pédagogie (donner des idées d'action aux agents et élus des collectivités), transversalité (créer du dialogue entre différents services et élus au sein de la collectivité), valorisation et promotion (par le biais des trophées) et enfin identification et partage mutuel des bonnes pratiques (par le biais du recueil d'action, des webinaires, des visites de terrain, des ateliers de restitution).

L'édition 2026 est ouverte à toutes les communes, communautés de communes, communautés urbaines ou d'agglomération et métropoles françaises, ainsi qu'aux établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, avec un dépôt de dossier jusqu'au 27 février 2026 sur le thème de la "Restauration de la nature". Un cycle de webinaires de promotion de ce thème sera réalisé à l'hiver 2025-2026. Une clause de revoyure est prévue pour les collectivités qui connaîtraient une alternance politique en mars afin de savoir si elles assument le bilan de leurs prédécesseurs sur le sujet biodiversité ou si elles veulent se retirer du dispositif.

Mesures de la SNB 2030 : 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C2

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaires associés : OFB, Plante & Cité, MTEL (DGALN - DEB & DHUP), CEREMA

Rendu(s) : -

➤ RECONNAISSANCE "TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE" (TEN)

L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) accompagne les communes et intercommunalités franciliennes vers la reconnaissance de leurs projets en faveur de la biodiversité à travers le dispositif national « Territoire engagé pour la nature » (TEN).

En 2025, 28 collectivités ont été désignées « Territoire engagé pour la nature » avec 23 renouvellements et 5 nouveaux arrivants, portant à 93 le nombre total de collectivités reconnues de 2022 à 2025.

L'animation du dispositif et l'accompagnement des territoires se poursuivra en 2026.

La réception des dossiers de candidature 2026 se fera jusqu'au 31 Janvier 2026 et la Cérémonie de reconnaissance des lauréats, début juin 2026.

Mesures de la SNB 2030 : 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C2

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : OFB, RIF, AESN, DRIEAT, PNR, CD, CPIE Boucles de la Marne, Association ESPACE

Rendu(s) : Rencontre

➤ ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

L'ARB îdF apporte son soutien et un accompagnement aux collectivités franciliennes et à leurs partenaires publics et privés. Il s'agit de déployer largement l'action d'ingénierie territoriale au profit du vivier que constituent les candidatures TEN en laissant la porte ouverte aux autres collectivités hors dispositif TEN au gré des contacts et échanges. L'objectif est de les faire entrer dans le dispositif en formalisant leur candidature.

En 2026, l'offre en ingénierie territoriale se poursuit auprès des collectivités franciliennes et notamment à travers l'accompagnement et la pré-instruction des dossiers techniques déposés dans le cadre des dispositifs financiers de nos partenaires. Il s'agit de faire monter en qualité les dossiers déposés.

L'ARB îdF accompagnera la Région dans la promotion du dispositif 1000 mares à travers l'appui à l'élaboration d'une communication pédagogique à destination des collectivités.

En partenariat avec la SNPN, l'ARB îdF travaillera en 2026 à l'amorce de réflexion autour de la constitution d'une cellule régionale "Mares et zones humides", qui réunirait les opérateurs de terrain franciliens impliqués dans cette thématique afin de coordonner, faciliter, homogénéiser et optimiser les pratiques pour répondre plus massivement aux enjeux régionaux en matière de préservation et aux initiatives des territoires.

Mesures de la SNB 2030 : 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C2

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : RIF, PNR, CD, Espaces, OFB, DRIEAT, CPIE Boucles de la Marne

Rendu(s) :

➤ BIODIV'TOUR

L'année 2026 devrait inaugurer au printemps, le lancement de l'offre du "Biodiv'Tour" qui sera un ensemble de visites professionnelles inspirantes, à la demande, conçu par l'Agence régionale de la biodiversité, en collaboration avec ses membres et partenaires, dans le but de faire se rencontrer les acteurs de la biodiversité sur le terrain et d'être source d'inspiration pour les participants.

L'objectif est de rendre concrets les projets en faveur de la biodiversité. Ces rencontres permettent de faciliter la mise en œuvre de projets, créent du lien entre porteurs de projets et apportent l'inspiration collective. C'est la preuve qu'une transition écologique est possible, et cela nourrit la motivation.

Le Biodiv'Tour fait se rencontrer d'un côté des hôtes prêts à accueillir, transmettre, donner envie, échanger les idées, et de l'autre des groupes auto-constitués issus d'autres structures.

Mesures de la SNB 2030 : 28, 30 et 35

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : C2

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaires associés : OFB, Collectivités

Rendu(s) : Visites de terrain

➤ ÉCOLE RÉGIONALE DES FONDAMENTAUX DE LA BIODIVERSITÉ

L'ARB proposera en 2026 une première édition de l'école régionale des « Fondamentaux de la biodiversité », une formation coordonnée par l'ARB et le GREC francilien. Conçue pour des agents de collectivités et salariés d'entreprises dont l'environnement n'est pas le cœur de métier, elle offre un parcours progressif pour comprendre les grands enjeux du vivant et renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les actions publiques et privées. Le programme alterne apports théoriques et mises en situation, avec six modules couvrant les défis majeurs de la biodiversité, l'écologie fonctionnelle et la restauration, les liens entre biodiversité et aménagement du territoire, les interactions avec l'agriculture et la forêt, une journée d'initiation naturaliste sur le terrain, ainsi qu'un éclairage sur les débats actuels et les outils opérationnels de financement et d'accompagnement de projets. Elle se déroulera de mars à octobre, toutes les sessions auront lieu à l'Institut Paris Region à l'exception de la journée de terrain du 10 septembre.

Mesures de la SNB 2030 : 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D5

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : Grec francilien, MNHN

Rendu(s) : Formation

➤ FORMATIONS

Les Essentiels de L'Institut Paris Region sont des formations délivrées par des experts de L'Institut Paris Region et des intervenants externes reconnus. Elles sont destinées aux cadres des collectivités locales et territoriales (mairies, intercommunalités, conseils départementaux), aux cadres et managers d'entreprises privées travaillant dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Dans ce cadre, l'ARB îdF organise 3 formations et intervient dans une autre :

- Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité.
- (Ré)intégrer la nature en ville.
- Le ZAN en Ile-de-France : pourquoi et comment ? pilotée par le DUAP (Intervention de l'ARB îdF).
- Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire, pilotée par le DE (intervention de l'ARB).

L'ARB îdF proposera une nouvelle session des fondamentaux de la biodiversité à destination de l'ensemble du personnel de L'Institut Paris Region.

➤ PARTICIPATIONS ET INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

L'ARB îdF est régulièrement sollicitée pour intervenir dans différents cycles de formation universitaire ou professionnelle et encadre régulièrement des projets tutorés. Parmi ces interventions nous pouvons lister (liste à titre indicatif) :

- Formation des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF) ;
- Master Biodiversité, Ecologie Evolution (BEE) ;
- Licence Biologie, Chimie, Sciences de la Terre (BCST) ;
- Master EcoBâti, Université de Cergy-Pontoise ;
- Master Espace et Milieux : Territoires écologiques ;
- Master Ecologie Biogéosciences ;
- Masters "Ingénierie des espaces végétalisés urbains" et "Développement durable/politiques, programmes, projets de développement" AgroParisTech ;
- Master Risques et Environnement (M1) parcours Sciences et génie de l'environnement ;
- Master Ecole nationale supérieure d'Agronomie et des sciences alimentaires (ENSAIA) ;
- Master Ingénierie et Gestion de l'Environnement (IGE) de ISIGE/Mines Paris ;
- Formation initiale des hauts fonctionnaires territoriaux : administrateurs, ingénieurs en chefs, conservateurs en chef (INET CNFPT) ;

INTERNATIONAL

➤ L'ARB îdF À L'INTERNATIONAL

L'agence régionale de la biodiversité a constitué au fil des années un réseau à l'international, que ce soit dans le cadre de projets de recherche, de valorisation des études innovantes ou pour représenter l'action de l'Île de France à l'étranger.

L'ARB îdF est régulièrement sollicitée pour apporter son expertise et partager ses expériences lors d'évènements internationaux (COP sur la Biodiversité, Congrès mondial de la Nature, Forum européen sur la résilience urbaine et régionale (EURESFO), URban BIodiversity and Design (URBIO), etc.)

En matière de recherche, l'Agence est partenaire du projet européen H2020 REGREEN vise à favoriser des solutions fondées sur la nature pour la transition écologique des villes en Europe et en Chine. Elle est également l'un des partenaires du projet européen Life intégré ARTISAN qui vise à démultiplier les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) pour faire face aux effets du changement climatique piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Elle est membre du réseau ICLEI (Local Governments for Sustainability), UrBlioNet sur la nature en ville et du réseau pour la Recherche sur le changement climatique urbain (UCCRN).

Partenaire(s) associé(s) : réseau ICLEI, hub Européen de l'UCCRN, réseau The Nature Of Cities, réseau UrbioNet, GBIF



SENSIBILISER

OBJECTIF PRINCIPAL

Sensibilisation des acteurs franciliens aux enjeux de biodiversité

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

➤ ATELIERS ANIMATEURS NATURE D'ÎLE-DE-FRANCE

Chaque année depuis 2013, l'ARB îdF organise des ateliers à destination des animateurs nature œuvrant sur le territoire francilien. Issus des associations, collectivités ou acteurs privés, ces derniers interviennent auprès d'un large public, enfants comme adultes. Ces ateliers permettent d'enrichir leurs connaissances naturalistes et pédagogiques et de créer une synergie entre les acteurs de l'éducation à l'environnement du territoire.

Un nouveau cycle d'ateliers à destination des animateurs nature sera organisé en 2026.

Mesures de la SNB 2030 : 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D5

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : Graine îdF

Rendu(s) : Formations

➤ AIRES TERRESTRES EDUCATIVES

Une aire terrestre éducative (ATE) est une zone terrestre de petite taille, plus ou moins anthropisée (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc.) gérée de manière participative par les élèves. Ce dispositif, projet écocitoyen s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Il s'adresse aux classes de CE2 à la terminale.

L'ARB îdF fait partie du Groupe régional aires éducatives (GRAE) francilien créé en 2021 avec les 3 académies, la DRIEAT, la Région, certains départements, coordonné par la direction régionale de l'OFB et avec une animation du Graine îdF pour 2026. Les missions de cette instance sont principalement l'étude des dossiers d'inscriptions, de financements et de labellisation mais aussi un accompagnement et un soutien aux structures participantes si besoin.

L'ARB îdF participe aussi à son déploiement en faisant connaître le dispositif. En 2026 une journée à destination des porteurs de projets déjà engagés dans la démarche sera organisée.

Mesures de la SNB 2030 : 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D5

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : OFB, DRIEAT, 3 ACADEMIES...

Rendu(s) :

➤ **UNE SOL'UTION : PROTÉGEONS LES SOLS**

"Une Sol'ution : protégeons les sols !" est un projet axé sur l'éducation au développement durable, dirigé par la DRIEAT en collaboration avec les académies de Paris, Créteil et Versailles. Cette année 72 enseignants réparties sur 24 établissements participent à cette formation sur la connaissance et la préservation des sols. L'ARB îdF est sollicitée pour son expertise sur la biodiversité des sols aux côtés d'autres experts comme l'AFES, le MNHN, le CEREMA.... Mais aussi pour sa participation au réseau d'éducation à l'environnement du territoire francilien.

Les objectifs de ce projet sont la formation des enseignants et la création d'un livrable à destination de la communauté éducative.

Mesures de la SNB 2030 : 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D5

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : DRIEAT, 3 ACADEMIES, Pôle Lycées de la Région, ADEME, MMNH, ARS, AFES, IRD et la transition foncière

Rendu(s) :

➤ **FÊTE DE LA NATURE EN ÎLE-DE-FRANCE**

La Fête de la Nature se déroule sur 5 jours. Depuis sa création en 2007, elle invite chaque année, autour du 22 mai (journée internationale de la biodiversité), des associations, des collectivités, des entreprises, des écoles, des particuliers... à organiser des animations gratuites et ouvertes à tous en immersion dans la nature, partageant ainsi leurs savoirs et leurs engagements dans une ambiance conviviale et festive. Son objectif : permettre à tous de renouer un lien fort avec la nature. L'ARB îdF coordonne, accompagne tout au long de l'année les organisateurs dans la mise en place de leur événement et porte la communication au niveau régional afin de participer à son déploiement et à son rayonnement. Historiquement soutenue par le Ministère de la transition écologique, et par l'OFB depuis sa création, la Fête de la Nature mobilise plus de 40 partenaires nationaux impliqués pour la préservation de la nature.

En 2026, elle se déroulera du 20 au 25 mai. La Fête de la Nature fêtera ses 20 ans d'existence, nous organiserons un événement spécifique pour l'occasion le mercredi 20 mai en forêt de Bondy en partenariat avec Île-de-France Nature et la Région.

L'ARB îdF appuiera la Région à l'organisation d'un événement régional sur le thème de la Nature (ex : en lien avec la Fête de la nature ou la Fête des mares ou autre).

Mesures de la SNB 2030 : 33

Objectifs prioritaires de la SRB 2020-2030 : D5

PP IPR 2026 : 7 - préserver et construire un environnement favorable au vivant, à la santé et au bien-être

Partenaire(s) associé(s) : association Fête de la Nature, MNHN, OFB, IDFN

Rendu(s) : Evènement

COMMUNICATION

➤ **VALORISATION DES MISSIONS DE L'ARB ÎDF**

Plusieurs supports de communication sont mobilisés pour valoriser les missions de l'ARB îdF :

- Site internet de l'ARB îdF.
- Instant nature : La lettre d'information de l'ARB îdF.
- Réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Youtube.

L'ARB îdF participe par ailleurs au niveau national au réseau des ARB via l'animation de plusieurs groupes de travail ainsi que d'échanges réguliers entre les directions des différentes agences et l'OFB.

Liste et signification des acronymes

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie

AFES : Association Française pour l'Étude du Sol

Agrenaba : Association de gestion de la réserve naturelle nationale de la Bassée

ANT : Adaptation, Nature & Territoires

AREC : Agence régionale Énergie-Climat en Île-de-France

ARS : Agence régionale de santé Île-de-France

ATE : aire terrestre éducative

BiSEAU : BIODIVERSITÉ ET SERVICES ECOSYSTÉMIQUES EN AGRICULTURE URBAINE

CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien

CCTP : cahier des clauses techniques particulières

CD : conseil départemental

CEN îdF : Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France

Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CESCO : Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation

CFB : concours Capitale française de la biodiversité

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CRPF : Centre régional de la propriété forestière

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

DEB : Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature

DEUR : Département environnement, urbain et rural de L'Institut Paris Region

DGALN : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature

DHS : Département Habitat et société de L'Institut Paris Region

DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature

DINUM : Département Data et innovation numérique de L'Institut Paris Region

DRIAFF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

DRIEAT : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

DUAP : Département Urbanisme, aménagement et planification de L'Institut Paris Region

Ecomos : Mode d'occupation des sols des milieux naturels de L'Institut Paris Region

ERC : Éviter-réduire-compenser

FAR : Fictions d'anticipation de renaturation

FNR : France Nature Environnement

GAB îdF : Groupement Agriculteurs biologiques d'Île-de-France

GRAE : Groupe régional aires éducatives

GREC : Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France

ICLEI : Conseil international pour les initiatives écologiques locales

IDFN : Île-de-France Nature

IDFN : Île-de-France Nature

INET : Institut national des études territoriales

INPN : Inventaire National du Patrimoine naturel

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

IRD : Institut de recherche pour le développement

OFB : Office français de la biodiversité

ONF : Office national des forêts

OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

ORS : Observatoire régional de santé en Île-de-France

PNA : Plan national d'action

PNR : Parc naturel régional

PRA : Plan regional d'action

PRACC : Plan régional d'adaptation au changement climatique

PRSE4 : Plan Régional Santé Environnement 4 - ARS Ile-de-France

RIF : Région Île-de-France

SHF : Société Herpétologique de France

SIAH : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne

SNB : Stratégie nationale pour la biodiversité

SNPN : Société nationale de protection de la nature

SRB : Stratégie régionale de la biodiversité

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

STELI : Suivi temporel des libellules

STERF : Suivi temporel des rhopalocères de France

TEN : Territoires engagés pour la nature

UCCRN : Urban Climate Change Research Network

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UrBioNet : Urban Biodiversity Research Coordination Network

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

ZEBU : Zones d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine